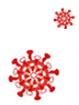




JÉRÉMIE VA AU SYNDICAT (LA FGTB P700 EN "LIVE")

Publié le 8 janvier 2021 par Contribution extérieure

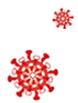


L'ASYMPTOTIQUE

BULLES, ZYGOMATIQUES ET POSTILLONS







Elle revient à l'accueil et me dit, assez gênée, que mon dossier sera traité, selon l'ordre, et que je dois patienter. Qu'elle ne peut rien faire de plus. Mais quel ordre ? Combien de temps – cela fait 9 mois pour le chômage de mars et 2 mois pour novembre – dois je encore patienter ? Aurais-je un jour une explication, un humain en chair et en os qui me dira comment sortir de cet enfer ?

Catégories : [Courriel](#), [Statut d'Artiste](#)

contributeur_externepar Jérémy Pétrus

Jérémie a été au local de la FGTB ce matin (P700)

L'enfer est pavé de bonnes intentions ; rien n'est moins sûr en ce qui concerne la FGTB !

Vu que je n'ai toujours pas touché ni mon chômage temporaire de mars (et ce même après 3 rdvs dans les bureaux de la p700), ni mon chômage temporaire de novembre, ni mon chômage "classique" de novembre et décembre :

Vu que la FGTB ne répond pas au téléphone ;

Vu que la FGTB répond avec plus d'un mois de délai aux mails envoyés (je suis toujours sans réponse à mes mails du 21/12/2020 et 02/01/2021) ;

Vu que la FGTB te renvoie les mêmes courriers pour te demander les documents que tu leur as déjà remis ;

Vu que la P700 de la FGTB n'accepte plus aucun rdv avant mars et que pour mars, tous les rdv sont bloqués ?? ;

Je me suis rendu ce matin dans les bureaux de la FGTB rue de Suède à Bruxelles.

Enfin dans les "bureaux", c'est un bien grand mot.

Déjà à l'entrée du bâtiment, je suis arrêté par un vigile qui m'explique qu'ils ne reçoivent personne et que donc c'est inutile de rentrer. Je lui explique mon problème et insiste pour parler à la personne présente à l'accueil. Le vigile, compréhensif, me laisse finalement rentrer.

A ce moment là, je suis content car je me dis que je vais pouvoir exposer mon problème en présentiel - et non pas en virtuel, cette nouvelle mode froide et distante de ces derniers mois- et que le contact humain ne peut que faciliter les choses.

Naïf que je suis...

Je détaille donc mes problèmes à la dame de l'accueil. Cette dernière me demande très rapidement de quelle permanence je fais partie. Quand je lui répond P700, je vois comme une lueur étrange dans ses yeux.

Etonnant cette réaction au sein des gens de l'administration quand ils comprennent qu'ils ont affaire à un artiste. Comme si à chaque fois, ils se retrouvaient confrontés à une énigme, à un mystère insoluble !

Elle se tait pendant quelques secondes puis se lève et me dit qu'elle va voir avec ses collègues de la P700, dont les locaux se trouvent juste derrière elle.

Là je pense que ma situation va se débloquer, que je vais enfin pouvoir parler à un employé de la P700 qui pourra m'aider et arranger ma situation.

Toujours cette même naïveté...



Après quelques minutes, la dame de l'accueil revient et me réexplique la même chose que le vigile de l'entrée. Mais je décide de ne pas baisser les bras et je me fends donc de mes plus beaux arguments,

lui dis que je ne sais plus quoi faire pour débloquer la situation, que j'ai tous les documents avec moi et qu'il suffirait de les traiter pour que mon problème soit résolu,

que cette situation où j'ai l'impression de me retrouver face à un mur me rend dingue,

que ce n'est pas humain de laisser les gens sans réponse et sans argent,

que c'est un syndicat et qu'ils sont censés nous aider et nous soutenir,

qu'on les paie chaque mois pour ce "service" et que le "camarade" qui débute chacune de leur lettre commencent à me laisser un goût très amer dans la bouche !

Notez que j'ai hésité à rajouter que mon coeur saignait mais je me suis finalement abstenu...

La dame de l'accueil, compréhensive à son tour, me dit qu'elle veut bien faire une photocopie de mes documents et les donner à son collègue de la P700.

Enfin ! J'ai le sentiment d'avoir décroché le Graal ! Maintenant je serai certain qu'ils ont mes documents et que d'ici quelques jours, mon dossier sera traité !

Ma naïveté sera le dernier clou de mon cercueil...

La dame repart voir son collègue de la P700 mais cette fois-ci elle laisse la porte entrouverte et je peux donc voir -mais pas entendre- l'échange avec le collègue.

Je reconnais directement le collègue. C'est avec lui que j'ai eu deux de mes derniers rdvs, du temps où les employés de la FG7B n'étaient pas barricadés dans leurs bureaux afin de se protéger du Covid ou des chômeurs en souffrance - je ne sais pas ce qui les effraie le plus. C'est lui qui, fin août, m'avait présenté des excuses (que je pense sincères) concernant le non paiement de mon chômage temporaire de mars et m'avait promis que la situation serait vite débloquée...

Je vois donc l'employé de la P700 examiner en détail tous mes documents. Sûrement pour pouvoir les encoder par la suite. (Pas besoin de reparler de ma naïveté). Puis les rendre à la dame de l'accueil qui tout d'un coup affiche un air dépité. Là l'employé se rend subitement compte que je les observe et se décale donc rapidement pour que je puisse plus voir ce qu'il se passe.

Je vois malgré tout la dame de l'accueil déposer mon dossier dans un endroit (une armoire ? Une boîte ? Une poubelle ?) caché mon champs de vision.

Elle revient à l'accueil et me dit, assez gênée, que mon dossier sera traité, selon l'ordre, et que je dois patienter. Qu'elle ne peut rien faire de plus.

Mais quel ordre ? Combien de temps - cela fait 9 mois pour le chômage de mars et 2 mois pour novembre - dois je encore patienter ? Aurais-je un jour une explication, un humain en chair et en os qui me dira comment sortir de cet enfer ?

Je n'aurai pas la réponse aujourd'hui...

Me voilà donc, naïf et con, devant la porte du bâtiment de la FG7B, pas plus avancé sur ma situation.

Je regarde deux autres personnes, aussi affiliées à la P700, s'énerver car elles rencontrent exactement le même problème que moi. Elles connaissent le même désarroi et la même colère.



Car à ce moment précis, je sens une colère monter. Comme une envie de ne plus accepter ça, ne plus se laisser faire.

Mais la colère n'est pas une bonne conseillère.

Alors je remonte sur mon vélo, décide de rentrer chez moi, d'écrire ce post afin d'avoir votre avis - car je me rends bien compte que mon cas est loin d'être isolé - sur le sujet :

"ET MAINTENANT, ON FAIT QUOI ?"

Jérémy Pétrus

(Jérémy va à la P700, la suite / 11 janvier 2021)

Bonjour à tous,

Petit update sur la situation :

- Nouveau contact avec la FGTB ce matin : ils ont eu une réunion d'urgence. Ils ont bien conscience de l'ampleur de la situation et souhaitent y remédier. Apparemment, pour ce deuxième confinement, ils ont reçu bien plus de demandes de chômage temporaire, ce qui a créé ce blocage au niveau de la P700. Ils essayent de mettre en place des solutions rapidement.

Ce qui bloquerait, c'est le fait de devoir encoder toutes les périodes de chômage temporaire, à chaque fois ouvrir et fermer « le dossier », encoder les C4,... Le résultat est un excès de démarche administrative. Une solution dont on a discuté, ce serait de ne pas devoir systématiquement encoder le C4, être plus souple dans la gestion administrative.

J'ai aussi demandé s'il n'était pas possible de payer l'allocation pour les jours de chômage complet même s'il manquait des documents / même s'il y avait des blocages pour les jours de chômage temporaire. Cela éviterait ces situations dramatiques où l'on se retrouve sans aucun revenu pendant plusieurs mois. Tout cela doit être discuté avec le ministère de l'Economie et du Travail.

- A propos du ministère, ils m'ont reconfirmé qu'ils œuvraient à résoudre les blocages. Ils comptent également voir avec L'ONEM comment simplifier les démarches. Ils veulent que la situation de tous les travailleurs soit réglé très prochainement.

Nous avons planifié une réunion mercredi après-midi. J'espère qu'elle sera maintenue (car visiblement ils sont débordés en ce moment).

Vu les nombreux retours, je souhaiterais vraiment pouvoir aussi leur soulever le (futur) problème du renouvellement / prolongation de « statut d'artiste ». Car si nous devons tous aller rendre nos 3 C.4 en même temps, je n'ose imaginer le nouveau blocage... Donc autant commencer à préparer la chose dès aujourd'hui (mais peut-être que l'ONEM, les syndicats ou les fédérations professionnelles ont déjà réfléchi à cela, je n'ai encore rien entendu à ce sujet. Si c'est le cas, tant mieux et ma réflexion pourra être oubliée).

- Nouveau contact avec une autre journaliste qui souhaite aussi relayer notre situation.

- Les témoignages envoyés à problemeallocations@gmail.com continuent à être compilés et ajoutés au dossier.

Comme d'habitude, on ne baisse pas les bras !

P.S. : je vous promets que dès qu'on sera sorti de cet enfer kafkaïen, j'arrête d'inonder votre fil



Facebook.

(Jérémy va chez le ministre, la suite, 13 janvier)

Bonjour à tous,

Comme convenu, j'ai eu cet après-midi une réunion avec le ministère de l'Economie et du Travail. Avant tout, je tiens à les remercier pour leur disponibilité et leur écoute. Ils ne sont en place que depuis environ deux mois et, d'après ce que j'ai pu constater, ont à cœur d'améliorer notre situation.

Tout d'abord, concernant les situations intolérables de blocage total des allocations, les organismes de paiement oeuvrent désormais à ce que tous les cas soient débloqués au plus vite !

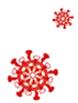
Le ministère propose de refaire un point semaine prochaine pour voir les cas qui ont été réglés et ceux où ça coince encore. Le but est de débloquer totalement la situation.

Donc si, semaine prochaine, vous n'avez touché toujours aucune allocation pour ces derniers mois, renvoyez moi un mail à problemeallocations@gmail.com (ou, si vous préférez, contactez votre fédération). Je renverrai au ministère un fichier Excell avec votre cas afin qu'il soit réglé au plus vite. (Et si jamais votre situation se débloque, n'hésitez pas à m'envoyer aussi un mail ou à poster un commentaire, je serai heureux de lire des bonnes nouvelles !)

Ensuite, grâce aux nombreuses discussions avec différents intervenants et aux mails reçus, cinq thématiques / problématiques ont été abordées au cours de cette réunion.

Voilà ce qu'il en ressort :

1. Concernant l'excès de démarches administratives responsables des blocages au sein des organismes de paiement :
Les démarches vont être simplifiées afin d'alléger la charge de travail. Cela devrait être mis en place très prochainement et ainsi permettre de soulager la pression sur les organismes de paiement.
Petit précision, mais d'une grande importance : il faut noircir sa case quand on est en chômage temporaire (mais le ministère m'assure avoir demandé aux organismes de paiement de ne pas pénaliser/bloquer votre dossier si vous avez inscrit un « A »)
2. Concernant les problèmes d'accès à l'information et le fait que nous ayons parfois des informations contradictoires selon qui nous les délivre :
Des discussions sont en cours entre les gouvernements des entités fédérées et du fédéral pour étudier à la mise en place d'un guichet unique qui collaborerait avec les administrations ainsi que les syndicats, et centraliserait donc les informations. L'objectif est que ce guichet voit le jour courant 2021. Le ministère vise également une meilleure utilisation des outils digitaux afin de lutter contre le problème de perte de documents (que, hélas, nous n'avons que trop vécu) et un meilleur accès à l'information.
3. Concernant les problèmes de surcharge de travail / sous effectif au sein des organismes de paiement :



- Des recrutements ont été réalisés pour certains organismes de paiement. Des demandes de budgets supplémentaires ont été effectuées. Le ministère m'a affirmé être conscient du problème et qu'il tentait d'y remédier. La formation des agents prend néanmoins du temps et la crise n'aide pas. Le développement de la digitalisation pourrait aussi améliorer les choses.
4. Concernant le renouvellement du statut (aussi appelé prolongation du chômage complet) :
Semaine dernière, il a été décidé qu'aucune dégressivité n'interviendrait avant fin février 2021. Pour les renouvellements futurs, des discussions ont lieu afin que tout se passe au mieux lorsque les mesures de crise prendront fin. Aucune date précise ne peut être avancée car ça dépend de l'évolution de la crise. Le ministère étudie différentes mesures possibles. En tout cas, je leur ai transmis nos inquiétudes à ce sujet, le fait que si ce n'était pas organisé correctement et en amont, on allait à nouveau se retrouver avec des blocages administratifs. En effet, énormément d'artistes (voir la totalité) devront renouveler leur statut au même moment et cela engendrera des situations dramatiques comme celles que nous avons connus ces derniers mois.
 5. Concernant la création d'un véritable statut d'artiste :
C'est une préoccupation importante du Ministre de l'Emploi. Le ministère travaille dessus. Des concertations ont régulièrement lieu entre des représentants du secteur et le ministère. Cela prend du temps car il tente de consulter l'ensemble du secteur artistique. Je sais que les différentes structures et fédérations travaillent également dessus. L'objectif est d'obtenir le meilleur statut possible, qui fasse le plus consensus au sein du secteur artistique et du monde politique.

Voilà pour la réunion avec le ministère.

(...)

J'ai l'impression que, actuellement, j'ai fait ce que je pouvais faire à mon échelle. Mais n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des problèmes que je peux relayer d'ici la semaine prochaine.

Avant de conclure, je tiens également à remercier ma voisine et camarade

Sarah Messens qui m'a aidé à la mise en page, Marie-Colline Leroy Van Moer et Pierre Dherte pour les discussions et informations, Nevruz Unal pour l'organisation de la réunion afin d'aider le secteur artistique, tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin en me partageant leurs réflexions/histoires (je suis sûr d'oublier des gens, pardon pour ça).

Et puis vous tous qui ne lâchez rien et qui m'avez inondé d'encouragements ainsi que d'énergie positive !

On n'est toujours pas prêt de baisser les bras !

Jérémie